

SAINT-BRIEUC, LUNDI 20 DÉCEMBRE 2021

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE AU CÔTÉ DE FRANCE ALZHEIMER

Christian Coail, président du Département des Côtes d'Armor a signé, lundi 20 décembre, une charte d'engagements réciproques avec l'association France Alzheimer 22, en présence de son président Yvon Roselier. Déjà partenaire de l'association départementale, le Département des Côtes d'Armor réaffirme ainsi sa volonté d'accompagner et de soutenir les personnes atteintes de cette maladie et leurs proches aidants.

Garantir l'insertion régulière d'informations sur les supports d'information de la collectivité, faciliter la participation des personnes malades et de leurs proches à des activités culturelles et sportives, aider à lutter contre leur isolement ou encore soutenir les actions inclusives développées par France Alzheimer... sont quelques-unes des activités pour lesquelles le Département est invité à s'engager en signant cette charte. À travers cette adhésion, la collectivité signifie sa volonté de favoriser l'inclusion et l'autonomie dans l'espace public des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

Pour Christian COAIL, président du Département des Côtes d'Armor : *« Cette charte a été pensée pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées et leurs proches aidants mais ses effets seront bénéfiques à un public bien plus large. Ce document fixe des actions concrètes que le Département peut renforcer ou mettre en place. Avec Véronique Cadudal, vice-présidente déléguée à l'autonomie, nous souhaitons penser cette politique d'inclusion de manière transversale en travaillant sur tous les domaines du quotidien : sport, culture, loisirs, signalétique... »*.

La charte est construite autour de trois axes majeurs (l'orientation, l'inclusivité et la sensibilisation). L'association France Alzheimer, par l'intermédiaire de leurs représentants départementaux, s'engage quant à elle à accompagner élus et services du Département pour mener à bien les actions déterminées.

« Cette charte, déjà signée par plusieurs départements, est un signe fort de développement de nos actions en Côtes d'Armor. Elle permettra également de donner plus de visibilité à notre association. Notre enjeu actuel est en effet de recruter de nouveaux bénévoles, qui bénéficieront d'une formation adaptée, pour mettre en place plus de projets. » indique Yvon ROSELIER, président de France Alzheimer Côtes d'Armor.

CONTACT

presse@cotesdarmor.fr

T. 02 96 62 62 22

RETROUVEZ COMMUNIQUÉS
ET DOSSIERS DE PRESSE
DU DÉPARTEMENT SUR COTESDARMOR.FR



@COTESDARMOR22



COTESDARMORLEDEPARTEMENT



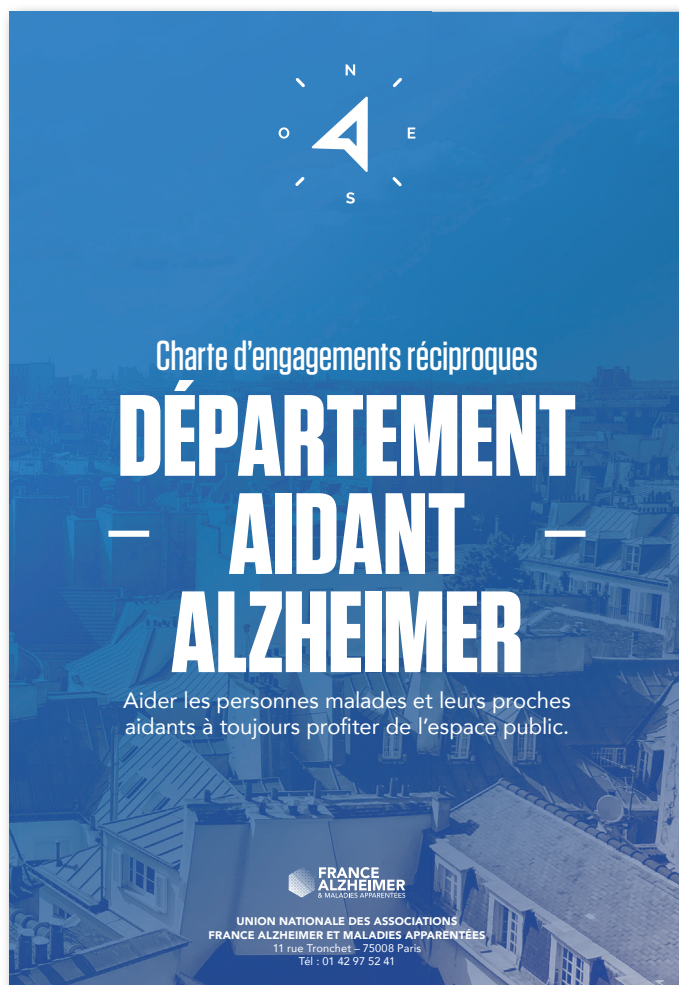
À propos de France Alzheimer 22 :

France Alzheimer 22 est une émanation de l'union nationale France Alzheimer. Présidée depuis 2017 par Yvon Roselier, l'association départementale rayonne sur tout le territoire costarmoricain, avec sept antennes : Dinan, Lamballe, Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Tréguier-Paimpol et Loudéac-Rostrenen. Sa mission première est la mise en place d'actions de soutien aux aidants et aux malades.

L'association compte plus de 130 adhérents dont une vingtaine de bénévoles. Une salariée a été embauchée en 2020 pour développer les actions menées.

Contact :

Association France Alzheimer Côtes d'Armor
1 rue Alain Colas
22950 Trégueux
alzheimercotesdarmor@orange.fr
02 96 60 85 42



CONTACT

presse@cotesdarmor.fr

T. 02 96 62 62 22

RETROUVEZ COMMUNIQUÉS
ET DOSSIERS DE PRESSE
DU DÉPARTEMENT SUR COTESDARMOR.FR



@COTESDARMOR22



COTESDARMORLEDEPARTEMENT



FRANCE
ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES
22 CÔTES D'ARMOR

Côtes d'Armor
le Département

